

Quand sommes-nous en guerre?

*Le point de vue de Willy Wimmer sur un événement sérieux**



Willy Wimmer
(photo mad)

«La réponse à cette question dépend pour le moment de l'évaluation de la Fédération de Russie au vu de la démarche occidentale en Ukraine et de l'évaluation russe de l'opportunité de tirer ou non des conclusions et, le cas échéant, du moment où elles seront tirées.

Chaque partie ferait bien de fournir une argumentation juridiquement solide pour sa propre action selon les règles reconnues du droit international, également selon les enseignements tirés de la guerre de l'OTAN contre la Yougoslavie, contraire au droit international. Ce faisant, on a postulé un prétendu «droit à la protection» en dehors du propre territoire national.

Cela concerne également la question de savoir quand on se trouve en guerre selon sa propre perception. Il y a quelques mois, les *services scientifiques du Bundestag* ont présenté des ex-

*plications novatrices à ce sujet.*¹ Il est recommandé de mettre ces principes en parallèle avec le nouveau développement effectif qui se déroule actuellement.

Les référendums qui pourraient être organisés dans certaines régions pourraient donner lieu à des décisions au sein de la Fédération de Russie qui, dans la conception russe de l'Etat, signifieraient un déplacement de la frontière russe d'au moins 200km vers l'ouest. Toutes les activités de l'OTAN ne se dérouleraient alors pas dans une zone de guerre civile en Ukraine, mais seraient, selon la Russie, dirigées contre la Russie.

Au vu des évaluations réelles, l'expertise mentionnée des services scientifiques du Bundestag transforme les prestations de soutien du côté de l'Ukraine dans une zone de guerre civile en une action militaire de l'OTAN contre la Fédération de Russie. La porte de la guerre globale est ainsi directement ouverte. Le discours du président Poutine du 21 septembre 2022 l'a montré sans équivoque.

L'OTAN n'aura alors plus besoin de déclarer le cas d'alliance, car c'est elle qui mènera l'attaque.»

Source: <https://www.nachdenkseiten.de/?p=88421>,
23 septembre 2022

(Traduction «Point de vue Suisse»)

¹ <https://www.bundestag.de/resource/blob/892384/d9b4c174ae0e0af275b8f42b143b2308/WD-2-019-22-pdf-data.pdf>

* Willy Wimmer, né en 1943, a étudié le droit et est membre de la CDU depuis 1959. Il a été membre du Bundestag de 1976 à 2009, s'occupant principalement de politique étrangère et de sécurité. De 1985 à 1988, il a été porte-parole du groupe parlementaire CDU pour la politique de défense et, de 1988 à 1992, secrétaire d'Etat parlementaire au ministère de la Défense. De 1994 à 2000, Wimmer a été vice-président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

